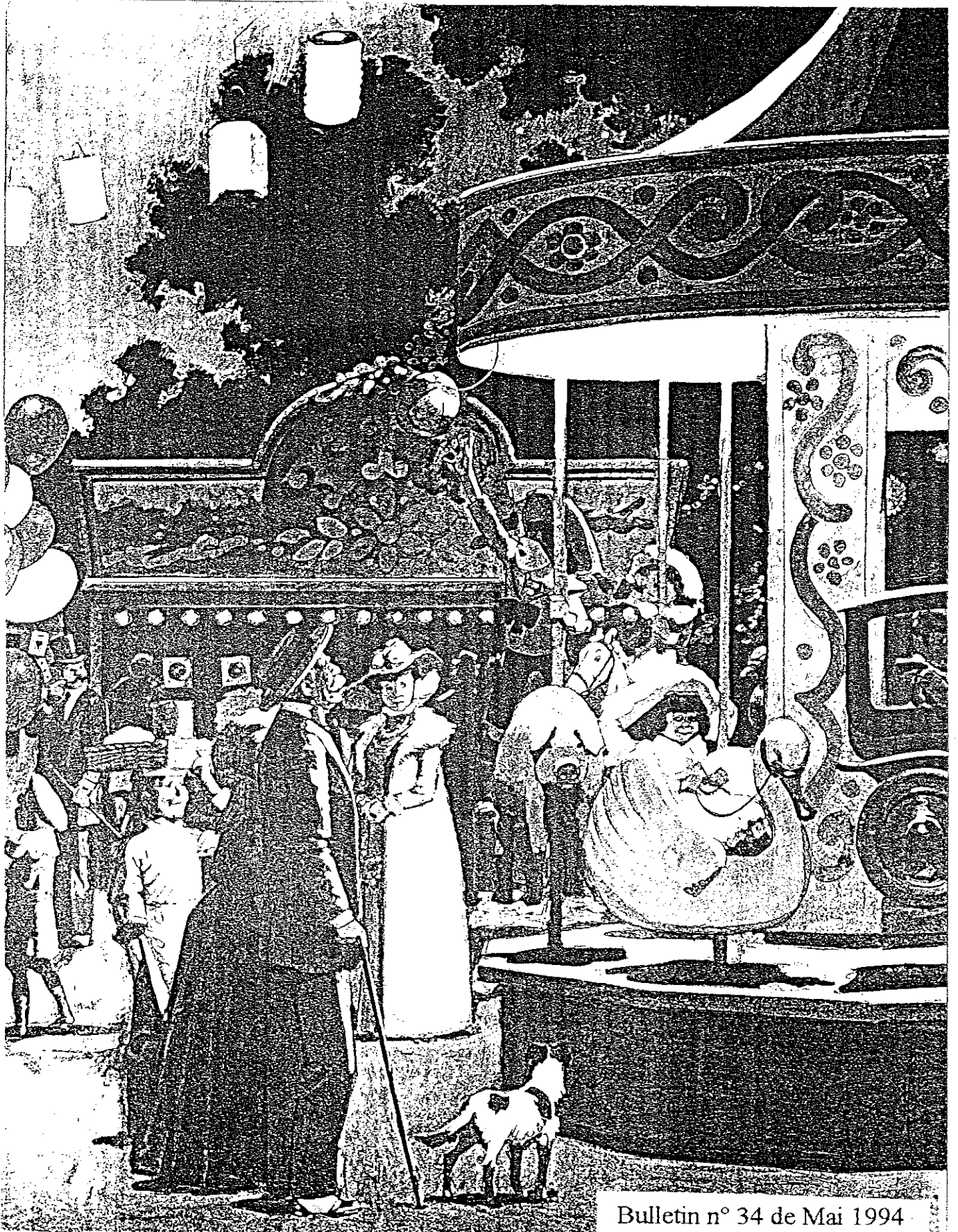


THURNY

notre commune

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Editorial :

Amis de Turny,

Cet éditorial de Mai 1994 est, pour moi, empreint de tristesse et d'amertume .

Tristesse ...

d'avoir vu partir trop tôt , un Conseiller Municipal, un ami, notre ami, Fernand DOISNE .

Chacun gardera pour longtemps présent à l'esprit le souvenir de sa bonhomie, de sa joie de vivre et de son dévouement actif .

Pour nous tous, il restera cet exemple du bénévole toujours prêt à se dévouer pour la collectivité, ce Président infatigable et scrupuleux toujours à l'écoute des membres du club, ce Conseiller Municipal attentif, compétent et ouvert toujours disposé à mettre ses capacités, ses connaissances et son bon sens profond au service du bien public .

Amertume aussi...

de devoir constater que son voeu le plus cher, celui auquel il consacra une bonne part de ses efforts, celui que l'on retrouve dans le nom même du club, *réunir d'une même amitié les habitants de Turny*, ce voeu, ne s'est pas encore réalisé .

Je souhaite que le nouveau bureau, qui autour de Madame DOISNE a pris en main les destinées de notre club " Amitiés de Turny ", puisse y parvenir . Je m'associe personnellement à cette démarche et j'espère que le maximum d'entre vous y contribuera dans un indispensable esprit d'entente, de solidarité et de compréhension mutuelle .

Alain BROUSSEAU .

Séance du 23 Septembre 1993

Le 23 Septembre 1993, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire .

Présents : tous les Conseillers en exercice sauf,

absent excusé représenté : M. Fernand DOISNE

Absentes excusées : Mme Michèle CHALLANCIN et Mme Gisèle CORGERON

Absents : M. Gérard BONNEAU et Monsieur Dany GIORZA

Secrétaire de séance : M. BONY ayant refusé d'être secrétaire de séance, Mme PETIT accepte .
Devant ces problèmes de refus, le Maire propose l'achat d'un magnétophone pour enregistrer les séances . Le Conseil accepte à l'unanimité .

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité .

COMPTE ADMINISTRATIF 1992

Le Maire présente au Conseil les résultats de 1992 . Ils laissent apparaître un excédent de 664.233,62 F, chiffre important qui s'explique par des programmes restant à réaliser .
Après vote, le compte administratif est adopté : 4 voix pour, 4 voix contre .

TRAVAUX RUE DES CANES

Le Conseil accepte le nouveau devis détaillé s'élevant à 390.000 F F.T.C ainsi que la proposition de la D.D.E pour la prise en charge de la maîtrise d'oeuvre pour un montant de 20.285 F

ALIENATION DU CHEMIN SANS NOM A LINANT

Le Conseil décide sa mise à l'enquête publique et charge les services de la D.D.E de réaliser les dossiers de mise à l'enquête .

TRAVAUX R.D 220 - V.C 5

Le Conseil accepte le nouveau devis s'élevant à 40.000 F , une subvention de 14.190 F pourra être accordée . Il décide de lancer l'appel d'offres pour ces travaux .

TERRAIN A.D n° 1

Le Maire informe le Conseil de la contre proposition de la propriétaire de ce terrain proche du lavoir de Linant , à 20 F le m2 . Le Conseil refuse cette offre et décide de mettre la question en attente .

FIN DU CURAGE DES FOSSES DE TURNY

La partie restante à curer ne pouvant être effectuée avec une pelle mécanique, le Maire informe le Conseil du montant du devis remis par la société E.S.A pour effectuer ces travaux par aspiration . Il s'élève à 9.480 F . Le Conseil accepte ce devis, et décide de demander au propriétaire une participation sur les mêmes bases que les premiers travaux c'est à dire 5 F du mètre linéaire .

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire remet aux Conseillers le devis de la société D.R.T.P ainsi que deux variantes . Il leur demande de les étudier pour pouvoir prendre une décision lors de la prochaine séance .

Il informe aussi le Conseil que le contrat d'entretien avec la société T.P.I.L arrivant à échéance le 31 Décembre 1993 , il faudra également étudier ce jour-là les nouvelles propositions .

LOCATIONS DE TERRES

Monsieur Claude CHEREST cessant d'exploiter à la fin de l'année, il est nécessaire de choisir de nouveaux locataires pour la fin du bail

- Parcelle Z.D 5 : sont candidats M. Eric PESCHEUX et M. Florent RENAUD

Après délibération et vote, le Conseil décide d'attribuer cette parcelle à M. PESCHEUX .

- Parcelle Z.D 36 : sont candidats M. Pierre CHEREST, M. Jean-Marc FOUCHER, M. Eric PESCHEUX et M. Florent RENAUD .

Après délibération et vote, le Conseil décide d'attribuer cette parcelle à M. CHEREST .

QUESTIONS DIVERSES

- COUPES DE BOIS :

Le Conseil décide d'ouvrir la parcelle 17 pour les affouages et la coupe .

- FUREUR DE LIRE :

Le Maire informe le Conseil de l'action prévue à la Bibliothèque, avec la participation du Conseil Général, le 16 Octobre .

- EGLISE :

Le Conseil décide d'inscrire au budget 94 l'achat de panneaux pour signaler l'église . Le Maire profite de l'occasion pour informer le Conseil qu'une visite conférence sera organisée dans l'église au printemps prochain .

- CHARTRE INTERCOMMUNALE :

Le Maire demande aux Conseillers de revoir la liste des actions prévues par la Charte, et les possibilités pour la commune de Turny et pour ses habitants d'en bénéficier .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

Séance du 9 Décembre 1993

Le 9 Décembre 1993, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire .

Présents : tous les Conseillers en exercice sauf,

Absents excusés représentés : M. Fernand DOISNE et Monsieur Michel BONY

Absents excusés : Mme Lynne PETIT et M. Pierre CHEREST

Secrétaire de séance : M. Gérard BONNEAU.

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité .

FINANCES

Le Conseil décide :

- de maintenir en 1994 les tarifs de location de la salle communale

Habitants de Turny :

24 h . 475 F
36 h . 580 F
48 h . 750 F

Personnes hors commune :

24 h . 800 F
36 h : 1 000 F
48 h : 1 200 F

La caution reste fixée à 1 200 F, l'électricité et le nettoyage continueront à être facturés en sus .

- de modifier le tarif des prêts de matériel aux habitants de Turny qui devient :
chaises 3 F , bancs 4 F et tables 8 F
- de porter le prix des concessions dans le cimetière communal à :
945 F pour une perpétuelle et 315 F pour une trentenaire .
- de fixer les loyers des appartements communaux à :

Linant A : 1 450 F
Linant B : 1 350 F
Turny r.c : 1 130 F
Turny l e : 1 170 F

ECLAIRAGE PUBLIC

MARCHE NEGOCIE

Le Maire expose au Conseil le résultat de la consultation pour le marché négocié d'entretien de l'éclairage public pour la période 1994-1998 .

Trois sociétés ont retourné leurs offres à la mairie dans les délais : T.P.I.L , D.R.T.P et A.B.M. Après discussion, le Conseil décide de retenir la proposition de la société D.R.T.P sur la base d'un forfait de 10.000 F h.t par an pour un entretien mensuel, fourniture des lampes et équipements des luminaires compris .Le matériel équipant les armoires fera l'objet d'un rabais de 18,1 % sur les prix du bordereau départemental .

ECLAIRAGE DE LA PLACE

Le Maire demande aux Conseillers de se prononcer sur les trois variantes remises lors de la dernière réunion .Après discussion, le Conseil décide de retenir la version de base, en cuivre, avec lanternes de type Montmartre pour un montant de 125.538 F h.t .

Le Maire rappelle que le syndicat d'électrification financera 50 % des travaux sur les exercices 1993-1994 . Les lampes en bon état seront déposées et remises à la place des lampes défectueuses ou souvent en panne, notamment celles du Saudurand et du Fays .

EXTENSION DE RESEAU

Le Conseil accepte le devis de la société D.R.T.P adjudicataire du S.I.E.R de Venizy, pour les extensions de réseaux prévus au budget 93 qui s'élève à un montant de 10.818 F h.t, travaux subventionnés à 50% par le syndicat .

Le Maire profite de la discussion pour rendre compte au Conseil des résultats du bilan E.D.F des installations communales et des adaptations à prévoir au budget 94 (nouveau tarif E.J.P, délesteurs, et programmeurs)

AMENAGEMENT DE LA PLACE

Le Maire remet aux conseillers un exemplaire du premier relevé sommaire de la place remis par la D.D.E ainsi que ses premières propositions . Après examen, commentaires et discussion, le Conseil décide de solliciter les services de la D.D.E pour la maîtrise d'oeuvre, engagement de principe qui sera soumis à la ratification définitive du Conseil lorsque sera connu le montant des honoraires, calculés en pourcentage du total hors taxe des travaux .

Pour le relevé topographique de la place, le Conseil décide de refuser le devis du géomètre qu'il estime trop élevé . Il charge le Maire de négocier ce devis et de consulter d'autres géomètres .

Le Conseil autorise également le Maire à solliciter toutes les subventions prévues, notamment dans le cadre de la Charte Intercommunale .

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire lit au Conseil

- une lettre du Maire de Briennon proposant la création d'un SIVOM ,dans le cadre de la mise en place de la réforme de l'intercommunalité . Le Conseil unanime décide de ne pas se prononcer et d'attendre des renseignements

- une lettre du Maire de Migennes concernant son litige avec le Conseil Régional pour le financement de l'extension et de la remise en état du Lycée Professionnel . Le Conseil ne souhaite pas s'associer à l'action de Migennes et émet un avis défavorable à toute participation à l'investissement .
- une lettre de France Télécom proposant de rassembler sous la rubrique *TURNY*, tous les abonnés du téléphone qui figurent actuellement sous les rubriques *Le Fays*, *Linant* et *Turny* . Le Conseil donne son accord .
- et remet à chaque conseiller une copie de la lettre du Conseiller Général, Monsieur Louis VINCENT, les invitant à une réunion d'information sur l'aménagement du territoire à l'horizon 2015, animée par Monsieur Charles AZERAD, secrétaire Général de la Préfecture, à Brienon le lundi 13 Décembre.

Le Maire informe le Conseil :

- que les services du Cadastre préconisent la mise sur microfiches des documents cadastraux . L'achat d'un lecteur coûterait 1 960 F h.t . Certains conseillers évoquant le risques de difficultés de manipulation, le Conseil décide de contacter plusieurs communes utilisant déjà ce système pour le voir fonctionner et connaître leurs avis sur ses avantages et ses inconvénients .
- que la première épreuve spéciale du Paris-Dakar-Paris 1994 se déroulera le mardi 28 décembre prochain sur le circuit des Ducs avec la participation active des Associations de Turny . Le Conseil confirme la nécessité d'acheter une friteuse qui pourra être utilisée par les Associations .
- qu'à la demande de Monsieur JOSSOT, le garde-champêtre est allé mesurer la longueur de fossé le concernant, et que le devis de la société E.S.A devra être revu sur la base de 64 mètres linéaires .

Le Maire présente au Conseil l'état actuel des travaux de recherches de Monsieur MILLOT, sur le blason de la commune à partir des armoiries originales et authentiques des anciens seigneurs de Turny . Ce travail sera soumis à l'homologation du Conseil National d'Héraldique afin de figurer dans l'armorial de Bourgogne .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

Séance du 24 Février 1994

Le 24 Février 1994, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire .

Présents : tous les Conseillers en exercice sauf,

Absents excusés : Mme Michèle CHALLANCIN et M. Pierre CHEREST

Absents : MM. Gérard BONNEAU et Dany GIORZA

Secrétaire de séance : M. Michel BONY

Après lecture, le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité .

Le Maire prie le Conseil d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Fernand DOISNE, Conseiller Municipal et Président du Club "Amitiés de Turny", disparu le 8 janvier dernier et lui fait part d'un message de Madame DOISNE remerciant le Conseil de s'être associé à son deuil .

TAXES LOCALES

Tenant compte des difficultés économiques actuelles, subies par tous, le Conseil décide de maintenir les taxes locales au niveau de celles de l'an dernier, bien que cela représentera, compte tenu de l'inflation, une perte pour le budget communal .

Le Conseil confirme et vote à l'unanimité ces taux pour 1994 :

Taxe d'habitation	: 7,99 %
Foncier bâti	: 11,75%
Foncier non bâti	: 44.80%
Taxe Professionnelle	: 12,40%

VOTE DES SUBVENTIONS 1994

Le Conseil décide d'inscrire au budget une somme de 32 000 f au titre des subventions 1994 .
dont :

- CCAS	: 12 000 F
- Caisse des écoles	: 5 000 F
- A.D.M.R	: 2 000 F
- Lutte contre le cancer	: 1 000 F
- Croix Rouge	: 1 000 F
- Moto club (*)	: 1 000 F
- Patrimoine de Turny	: 1 000 F
- Amitiés de Turny	: 1 000 F
- S.P.A	: 500 F
- Mutilés du travail	: 400 F
- Myopathie	: 350 F
- Sclérose en plaque	: 350 F
- Déficients auditifs	: 500 F
- Société archéologique:	300 F
- A.C.T.S.F	: 1 F/ h
- Yonne développement:	1 F/ h
- C.D.P.O	: 1 F/h
- Chambres consulaires:	300 F/ app

TAXE ORDURES MENAGERES

Le Conseil décide de porter à 85 000 F la somme globale qui sera prélevée au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères . Ce montant tient compte du ramassage porte à porte deux fois dans l'année des objets encombrants et de la mise en place depuis cette année d'une benne à papiers et cartons .

TAUX DE VACATION DES POMPIERS

Le Conseil décide d'attribuer aux pompiers de Turny le tarif maximum des vacances .

- sous- officiers	: 48,70 F
- caporaux	: 43,32 F
- sapeurs	: 40,29 F

Ces taux sont augmentés de :

- * 100 % pour les interventions entre minuit et 7 h
- * 50 % pour les interventions les dimanches et jours fériés

Les séances d'instruction et les manoeuvres sont comptées à 75 %

Le Maire informe le Conseil que l'effectif du corps des pompiers sera prochainement complété, cinq habitants ayant fait acte de candidature .

MOTIONS DE SOUTIEN

Le Conseil décide :

- unanimement de soutenir l'action de la municipalité de Migennes pour le maintien de la maternité dans cette ville
- unanimement de soutenir l'action de la municipalité de Vergigny pour obtenir de la S.N.C.F le maintien de l'arrêt de certains trains de la ligne Paris Dijon dans la gare de Vergigny
- à la majorité de huit voix (une abstention) de soutenir l'Union Nationale des Combattants pour que les morts de la guerre d'Algérie soient officiellement associés aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre . Ainsi serait mis fin à une polémique sur le choix d'une date spécifique pour commémorer la guerre d'Algérie .De cette façon, chaque année, seraient célébrées trois journées du souvenir :

- 25 avril (journée des déportés)
- 8 mai
- 11 novembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45

Séance du 6 Avril 1994

Le 6 Avril 1994, à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BROUSSEAU, Maire .

Présents : tous les Conseillers en exercice sauf,

Absente excusée représentée : Mme Marie-Anne PESCHEUX

Absent excusé : M. Pierre CHEREST

Absent :M. Dany GIORZA

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc FOUCHER

Après lecture, le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité .

COMPTE ADMINISTRATIF 1993

Lecture en est faite par le Maire . La balance générale laisse apparaître un excédent global de clôture de 785 887,97 F .

Sous la présidence de Madame Lynne PETIT, Adjointe au Maire, le Conseil Municipal décide de passer au vote . Le compte administratif est adopté par 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention .

BUDGET PRIMITIF 1994

Lecture en est faite chapitre par chapitre par le Maire . La vue d'ensemble laisse apparaître en section de fonctionnement, un équilibre en recettes et en dépenses de 2 981 612 F . Les travaux en investissement s'élèvent à 1 747 900 F . Une majorité de Conseillers engage la discussion, s'étonnent du nombre important de programmes reportés venant s'ajouter aux travaux dernièrement décidés .

Sachant que les subventions, le prélèvement et la T.V.A ne sont pas suffisants pour financer un tel coût, il sera nécessaire de contracter un emprunt .

Le Maire propose au Conseil de revoir ces programmes de travaux et de dégager les priorités dans une prochaine séance . Il est décidé de différer le vote du budget .

TRAVAUX EAUX PLUVIALES RUE DES CANNES

Le Conseil décide des entreprises à conserver dans la liste soumise par la D.D.E dans le cadre de la procédure "*marchés négociés* " Il nomme deux Conseillers , Madame Gisèle CORGERON et Monsieur Denis LEPLUS , qui participeront à la commission d'appel d'offre .

REPRISES DE CONCESSIONS AU CIMETIERE

Des plaques réglementaires seront apposées sur les concessions semblant à l'abandon, pour un nouveau délai de 2 ans ; Il renforce la première procédure venant à expiration, mise en oeuvre il y a trois ans .

QUALITE DE L'EAU - POMPAGE DE COURCHAMP

La forte teneur en nitrates inquiète le Conseil . Il est demandé au Président du Syndicat des Eaux, une nouvelle analyse de l'eau avec de plus amples explications .

FETE PATRONALE

Elle aura lieu les 28 et 29 mai prochain . Le Conseil décide de supprimer le bal du samedi soir, compte tenu du peu de réussite de l'année dernière, et de le remplacer par une animation . Il est décidé également d'installer les forains à proximité de la salle des Fêtes . La commission "*Fêtes et loisirs* " est chargée d'établir le programme des deux jours .

MOTO - CROSS

La responsabilité du Maire étant engagée dès lors que des motards empruntent le circuit , en partie propriété de la Commune, sans surveillance du club moto, actuellement en instance de dirigeants . Il est demandé de réfléchir au devenir du terrain et de l'activité .

TRAVAUX D'ARASEMENT DES BORDURES " RUE DE CORNAT "

Le Maire est chargé de faire effectuer les travaux rapidement pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales suite à la demande des riverains et à la visite de la commission des travaux .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 15

COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères aura lieu cette semaine le Mardi 24 Mai compte tenu du lundi de Pentecôte .

ORDURES MENAGERES (bis)

Devant le trop grand nombre de sacs-poubelles éventrés par des animaux sauvages ou errants, il semble préférable de ne pas sortir les sacs avant le dimanche soir ou sinon de les mettre dans une poubelle rigide et solide afin de faciliter la collecte .

GROS DECHETS

Comme l'an passé, des bennes à "monstres seront disposées sur la commune :

- en avril à Linant
- en juin à Turny
- en août au Fays
- en octobre à Linant

En outre, une collecte au porte à porte aura lieu **Lundi 30 Mai** en même temps que la collecte hebdomadaire des ordures ménagères .

COLLECTE DU VERRE

En 1994, à Turny et Linant, les bennes ont permis de ramasser 16 tonnes de verre . Pour l'ensemble du département le tonnage est de 4 741 tonnes soit un don de 42 300 f au profit de la Recherche contre le Cancer .

État civil

NAISSANCES

- Justine BUISSON née le 19 Juin 1993 à Auxerre
- Hélène DE OLIVEIRA née le 9 Décembre 1993 à Auxerre
- Loïce PERENNES née le 9 Décembre 1993 à Migennes
- Marie LENTI née le 18 Janvier 1994 à Auxerre
- Laëtitia VIAUT née le 16 Mars 1994 à Auxerre

Toutes nos félicitations aux parents .

MARIAGES

- Guy LEMAIRE et Josette CORMIER le 30 Novembre 1993

Tous nos voeux de bonheur aux mariés .

DECES

- M. André GELE le 6 Décembre 1993 dans sa 83 ème année
- M. Lucien BLANC le 9 Décembre 1993 dans sa 72 ème année
- M. Fernand DOISNE le 8 Janvier 1994 dans sa 72 ème année
- M. Jacques LAMAIN le 10 Janvier 1994 dans sa 72 ème année
- M. Daniel BESANCON le 17 Janvier 1994 dans sa 80 ème année
- M. Alain RABY le 19 Février 1994 dans sa 54 ème année
- M. Raymond DEFFAIX le 19 février 1994 dans sa 91 ème année
- M. Raymond CORDIER le 4 Mai 1994 dans sa 90 ème année

Nos sincères condoléances aux familles .

PROGRAMME DE LA FETE PATRONALE

Samedi 28 Mai :

- Expositions à la bibliothèque de 10 h à 12 h et de 15h à 17h
 - * Le Musée du Louvre
 - * Sculptures et natures mortes des enfants des écoles
- Fête foraine (auto- scooter, tir , manège ...)

- Apéritif dansant à partir de 19 h au foyer pour tous les habitants de la commune .

Dimanche 29 Mai :

- Expositions à la bibliothèque de 14h à 16 h

- Fête foraine

- Tournoi de boules du club Amitiés de Turny dès 9 h au foyer .

- Exposition-vente de travaux et vente d'enveloppes dans la petite salle du foyer par le club Amitiés de Turny .

- A 16 h précises, à la salle du foyer, les Octaves présenteront leur spectacle :
" A LA TERRASSE "

Léda, Gérard, Bernard, Michel, et Jean Marie à la terrasse d'un bistrot, se souviennent de leurs 18 premières années ... Chansons entendues au poste de radio, réclames, ... , une foule de souvenirs des années 46 à 64 Des succès de l'après-guerre aux titres évocateurs des sixties un retour pour certains sur leur jeunesse avec des souvenirs enfouis qui remontent en surface .

Pour les plus jeunes, la découverte d'un autre monde, d'une autre façon de vivre, celle de leurs parents . Pour tous un spectacle amusant et agréable, un beau programme à ne pas manquer ; un vrai programme de Fête des Mères

Prix des places : 50 f

Tarif spécial pour les habitants de Turny : 25 f

Billets nominaux à retirer à partir de mardi à la mairie : 86.35.10.99
auprès de Mme Corgeron : 86.35.06.93

PROGRAMME DE LA FETE PATRONALE

Samedi 28 Mai :

- Expositions à la bibliothèque de 10 h à 12 h et de 15h à 17h
 - * Le Musée du Louvre
 - * Sculptures et natures mortes des enfants des écoles
- Fête foraine (auto- scooter, tir , manège ...)

- Apéritif dansant à partir de 19 h au foyer pour tous les habitants de la commune .

Dimanche 29 Mai :

- Expositions à la bibliothèque de 14h à 16 h

- Fête foraine

- Tournoi de boules du club Amitiés de Turny dès 9 h au foyer .

- Exposition-vente de travaux et vente d'enveloppes dans la petite salle du foyer par le club Amitiés de Turny .

- A 16 h précises, à la salle du foyer, les Octaves présenteront leur spectacle :

" A LA TERRASSE "

Léda, Gérard, Bernard, Michel, et Jean Marie à la terrasse d'un bistrot, se souviennent de leurs 18 premières années ... Chansons entendues au poste de radio, réclames, ... , une foule de souvenirs des années 46 à 64 Des succès de l'après-guerre aux titres évocateurs des sixties un retour pour certains sur leur jeunesse avec des souvenirs enfouis qui remontent en surface .

Pour les plus jeunes, la découverte d'un autre monde, d'une autre façon de vivre, celle de leurs parents . Pour tous un spectacle amusant et agréable, un beau programme à ne pas manquer ; un vrai programme de Fête des Mères

Prix des places : 50 f

Tarif spécial pour les habitants de Turny : 25 f

Billets nominaux à retirer à partir de mardi à la mairie : 86.35.10.99
auprès de Mme Corgeron : 86.35.06.93

CHASSE - NATURE.

Les jachères "faune sauvage"

Quelques rappels pour ceux de nos lecteurs peu au fait des dossiers agricoles .

Dans la perspective de réduire les excédents agricoles, la Communauté Economique Européenne impose à ses membres, dont la France, un "gel des terres s'étendant :

- à 15 % des superficies antérieurement ensemencées, lorsque ce gel change tous les ans
- à 20 % des anciennes surfaces lorsque les mêmes surfaces sont gelées pendant 5 ans .

Sur ce nouvel horizon agricole, s'est développée une idée prodigieusement séduisante : utiliser les jachères, non plus seulement pour ne rien produire, mais pour fournir à la faune sauvage (gibier, petits oiseaux, ...) des havres de tranquillité, de reproduction et d'alimentation .

Des conventions tripartites (Préfet-agriculteurs-chasseurs) ont fixé les conditions locales de leur installation et de leur gestion .

Pour notre territoire, la convention a été signée le 28 avril 1994 avec trois agriculteurs, pour une superficie de 3 hectares et demi en jachères annuelles .

Des règles assez sévères sont à respecter, notamment :

- la liste des plantes qui peuvent être semées
- la date à partir de laquelle le tapis végétal peut-être broyé (fin juillet) ; date suffisamment tardive pour que la plupart des couvées de perdreaux soient tirées

d'affaire .

En compensation de l'effort fourni, une indemnité supplémentaire est allouée à l'agriculteur dont le plafond est fixé à 400 f, versée par la société de chasse et à laquelle s'ajoute la charge du prix des semences . Une subvention de l'ordre de 50 % sera attribuée par la Fédération des chasseurs .

Pour la saison en cours, ces semis ne fourniront que des couverts d'une utilité relative, mais vu les décisions tardives c'était cela ou ne rien faire .

D'autres perspectives sont en vue avec les jachères de 5 ans .

Que prévoient-elles par rapport aux jachères annuelles ?

Elles prévoient la possibilité d'utiliser des plantes (maïs, sarrasin, luzerne) qui pourront rester en place pendant leur durée de vie normale . C'est donc un avantage considérable .

Cette jachère "faune sauvage" de cinq ans sera une réserve et créera un environnement auquel les animaux auront le temps de s'habituer .

Avec ces nouvelles cultures et les agrainages que nous effectuons pendant les mois d'hiver et de printemps nous espérons arriver à repeupler nos campagnes .



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 16 AVRIL 1994

Mairie de TURNY
89570 TURNY

+++++

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze, le samedi 16 avril à 11 heures, les membres du Club de l'Amitié de TURNY se sont réunis en Assemblée Générale.

Sont présents :

Monsieur A. BROUSSEAU - Maire
Mesdames G. CORGERON - L. PESCHEUX - L. ROYER - E. CORGERON -
A. RITT - I. BILLEBAULT - J. DOISNE - L. SAUTEREAU
Messieurs BONY - D. ROYER - A. CHEREST - P. BILLEBAULT -
J. STAUDENMANN - J.P. BENOIST

L'Assemblée est présidée par Madame BILLEBAULT, Vice-Présidente,

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu d'activité du Club pour l'année 1993,
- Approbation des comptes de l'exercice 1993,
- Nomination du nouveau Conseil d'Administration du Club,

Divers commentaires et observations sont échangés et personnes ne demandant plus la parole, Madame la Présidente mets aux voix les résolutions suivantes :

1ère RESOLUTION

La collectivité des membres donne quitus à Madame la Trésorière de sa gestion comptable.

2ème RESOLUTION

Après vote, les nouveaux membres du Conseil d'Administration sont élus à savoir :

Présidente : Madame E. CORGERON

Vice-Présidents : Monsieur J. STAUDENMANN
Madame I. BILLEBAULT

Trésorière : Madame L. ROYER
Adjointe : Madame L. SAUTEREAU

Secrétaire : Madame J. DOISNE
Adjointe : Madame A. RITT

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente déclare la séance levée à 12 heures 30. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par :

La Présidente

La Trésorière

La Secrétaire



CLUB DE L'AMITIE DE TURNY.

Mairie de TURNY
89570 TURNY

Suite à la distribution du questionnaire pour le maintien du club, sur 300 feuilles distribuées, nous avons reçu 19 réponses .

Parmi celles-ci:

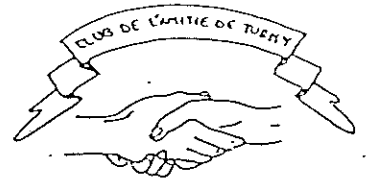
- 13 réponses pour la réunion du mardi
- 13 " pour la sortie d'une journée
- 14 " pour le repas de fin d'année
- 12 " pour la participation à la fête de Turny
- 10 " pour des sorties pique-nique
- 10 " pour le jeu de pétanque
- 6 " pour le tir à l'arc
- 6 " pour des sorties pédestres
- 6 " pour des sorties cyclo

Autres idées proposées :

- Visite aux personnes de la commune lorsqu'elles sont hospitalisées (en accord avec la famille) ou handicapés chez elles, personnes retraitées, même si elles ne viennent pas au club .
- Travaux manuels pour préparer la fête .
- Thé dansant de temps en temps .
- Essayer de changer de jeux de temps en temps .

Le 29 Mai, jour de la fête de Turny, nous organisons notre concours de boules ; les inscriptions se feront au foyer à partir de 9 heures . Le matin se dérouleront les éliminatoires et l'après-midi à partir de 14 h 30, les finales et les matchs de classement .

Une exposition-vente de travaux et une vente d'enveloppes se déroulera au foyer, dans la petite salle .



BAYEL -

COLOMBEY - LES - DEUX - EGLISES

Le jour n'est pas encore levé lorsque le car vient nous chercher.

Nous sommes un peu en avance pour la visite de l'Usine de Bayel, ce qui nous donne le temps de prendre un petit noir avec des croissants.

La Sortie Club du 15 Mai 1993 nous est presque offerte. Une grande journée bien remplie de savoir, de gentillesse et de bonne humeur. Nous sommes une bonne vingtaine à en profiter..

Mesdames et Messieurs, l'entrée de la Cristallerie nous attend en bas de la route. Dans la cour le guide en casquette et la canne à la main nous souhaite la bienvenue, nous recommande les précautions d'usage pour la visite des ateliers et surtout ... pas de photos.

Bayel connaît l'exploitation du verre depuis 1300, sous le règne de Philippe Le Bel, mais c'est en 1669 que la Manufacture Royale fût fondée et la Cristallerie obtint lettre patente du Roi Louis XIV.

Cette charmante cité champenoise au bord de la rivière "Aube" s'est épanouie autour de son église du XIIème siècle où l'on peut voir à l'intérieur une émouvante piété du XVIème siècle.

Après quelques achats de verrerie le groupe se dirige vers le restaurant. Faisons "Santé" et ... Bon appétit!



Photo J. STAUDENMANN

De Bayel à Colombey-Les-Deux-Eglises il n'y a qu'un pas. La route serpente dans la forêt de Clairvaux. Enfin le sommet, le dernier virage et une belle et grande vallée s'offre à nos yeux. Quelques instants plus tard notre car s'arrête devant la grille de la Boisserie.

Nous entrons dans cette maison silencieuse par un couloir puis dans un salon bibliothèque et dans la pièce d'angle où le Général a rédigé ses discours et écrit ses mémoires de guerre.

Par delà la fenêtre une vue suit les longues pentes descendant vers la vallée de l'Aube, puis les hauteurs du versant opposé.

Quelques photos de l'extérieur et en route vers le Mémorial.

La grande Croix de Lorraine nous surveille du haut d'une colline de 397 mètres.

Il fait chaud, il fait soif, c'est pourquoi un arrêt dans une cave de Buxières sur Arce s'impose surtout que le cellier de Mr et Mme Jacques Robin, récoltants-manipulants se trouve rue de la 2^{ème} D.B.

C'est frais, c'est raide, c'est du champagne de l'Aube.

Le retour va se faire gentiment par la nationale 443. Le chauffeur met de la musique, nous raconte des histoires, c'est sympa. Chaource, Chessy, Neuvy, Turny,

Bonsoir,

Au revoir et à bientôt.

J.S.

Le Mot de Mr le Curé .

Je fais miennes, les deux questions posées dans le bulletin paroissial de Saint Florentin .

Oui, en cette période des professions de Foi, où des jeunes vont prendre un engagement de vie chrétienne, une question se pose :

Cette première approche de la connaissance de Jésus va-t-elle s'arrêter à 11 ou 12 ans, à la suite des adultes qui, eux aussi, voilà 20 ans, 30 ans ou plus, ont fait le même parcours et ont tout interrompu après cette journée de " profession de Foi" . Est-ce comme cela que nous devons envisager, soi disant " le plus beau jour de la vie " ?

La 2^{ème} question est : comment expliquer que ceux d'entre vous qui demandent un service à l'Eglise, omettent trop souvent de participer à la vie matérielle de ; par exemple en cotisant au denier du culte, en payant les livres de catéchisme, vous parents qui envoyez vos enfants, etc ..., en vous rappelant que les prêtres ne touchent absolument rien .

Il est de mon devoir pour finir, de remercier la commune qui vient de faire un bel effort pour redonner à l'église un air de propreté et de jeunesse . N'est-ce pas la aussi une façon d'aider à la vie de l'Eglise ?

ASSOCIATION DES AMIS DU PATRIMOINE

En janvier dernier, l'association a perdu son Vice-Président, en la personne de Monsieur Fernand DOISNE . Homme de cœur, de dévouement, de franchise, il se dépensait souvent sans compter, au sein des groupes où il travaillait . On l'estimait, on le regrette, on lui dit merci.

Le dernier vide-greniers du 1er mai a vu un rassemblement sans précédent dans notre commune . Un peu plus de 120 exposants dont 25 habitants de Turny . Un chiffre incalculable de visiteurs . Un des premiers soleils généreux de l'année . Une belle journée pour beaucoup, du moins nous l'espérons . L'an prochain, nous améliorerons, nous l'espérons, l'organisation . Mais il faut savoir que nous sommes peu nombreux et quelques fois, la tâche se révèle impossible. Ceux d'entre vous qui , même très ponctuellement, voudraient nous aider, seraient les bienvenus.

Afin de bien faire connaître la date du vide-greniers, nous avons fait passer un quart de page de publicité dans l'Yonne Républicaine (vendredi 30 Mai) . Ceci a été réalisé grâce au financement de divers commerçants ou entreprises que nous remercions ici très chaleureusement .

- la marbrerie HEDOU
- la Sarl François NININO
- l'entreprise Pierre SANTANDREU
- la Forêt d'Othe
- la Sarl du Val d'Armance
- Jean Claude EZENOT
- la Sarl FONTAINE
- Madame RABY Europe garage
- Dubost Réseaux Travaux Publics
- Le restaurant Le Dauphin
- Intermarché

Aimablement ils nous ont offert cette page qui a eu un grand impact, puisque le public est venu nombreux . Encore merci .

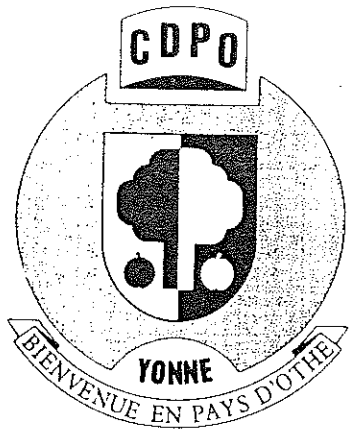
Le 27 Août prochain, nous organisons un rallye promenade autos ou motos ; manière agréable de visiter les villages voisins . Le soir, un repas réunira comme chaque année les participants au rallye ou non .

Cette année nous consacrons nos finances à la refection du Monument aux Morts de Turny . Le coût devrait approcher 32 000 f . Inauguré en 1921 , il n'avait eu jusqu'alors que des travaux d'entretien . Après la réparation du lavoir de Linant et l'aménagement de l'étang, les bancs aux lavoirs du Fays et de Linant, nous sommes prêts à entreprendre d'autres rénovations et sommes à l'écoute de vos suggestions .

Sur le parcours que nous avons balisé, une randonnée pédestre sera organisée le 4 juin nous espérons que vous serez nombreux à parcourir les 12 kilomètres prévus, sur les 17 du circuit . Le festival en Othe avec qui nous avons organisé les contacts, viendra en août présenter un spectacle de qualité à Turny . En attendant , les Octaves, principaux organisateurs, seront des nôtres le 29 Mai à la fête de Turny .

Bonne saison estivale à tous ,

La Présidente : G. CORGERON



COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'OTHE

Commission "Culture & Tourisme"

TURNY

SAMEDI 4 JUIN 1994

9 H 30 PLACE DE L'EGLISE

RANDONNEE PEDESTRE

DUREE 3 Heures

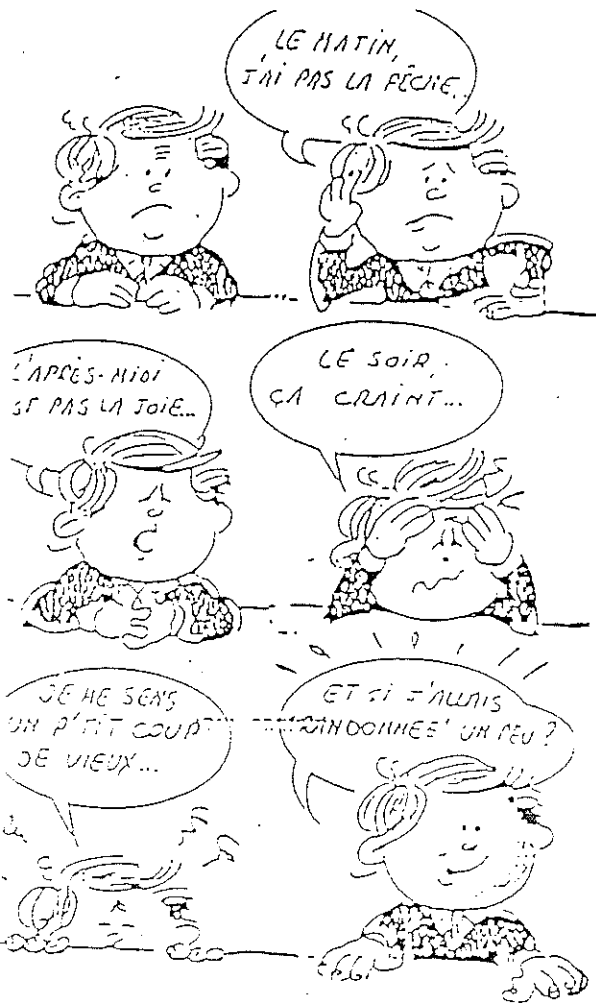
A 13 H, DEJEUNER

salle des fêtes de Turny

A partir de 14 H 30,

Jean-Luc DAUPHIN présentera la visite de
l'église SAINT-MAMMES de TURNY

RESERVATIONS POUR LE REPAS JUSQU'AU 30 MAI



Inscription pour le repas (GALANTINE, POULET ROTI, FROMAGE, DESSERT
(BOISSONS COMPRISES) .

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nombre de personnes x 70 F F par chèque à l'ordre du C.D.P.O

Date limite d'inscription le 30 MAI 1994 chez

Mme LOUISETTE FROTTIER 89320 VAUDEURS Tel : 86 96 25 37

Mme Gisèle CORGERON LINANT 89570 TURNY 86 35 06 93

Mairie de Cerisiers 89320 - Tél. 86.96.25.37

SECTION TENNIS DE TURNY

La nouvelle saison pour pratiquer le tennis est ouverte: les adhérents de l'année dernière sont invités à renouveler leur cotisation pour 1994.

Les personnes intéressées par une première adhésion, doivent s'adresser au trésorier.

Nous vous proposons cette année les mêmes tarifs que l'année passée.

CARTE HORS COMMUNE:

une seule formule : individuelle 350F00

CARTE TURNY:

adolescent 12 à 16 ans	150F00
individuel adulte	220F00
couple	320F00
couple + 1 enfant	420F00
couple + 2 enfants	470F00
couple + 3 enfants	530F00
location horaire du court	50F00

Les cotisations doivent être réglées avant fin mai 1994 au trésorier afin de connaître les participants pour 1994 et de contrôler la fréquentation du court....

Mr Jean HOYBEL, chemin du Grisslar, à LINANT

Aux personnes ne désirant plus évoluer sur le court de tennis, nous prions de bien vouloir rendre les clefs et badges dès maintenant; nous rembourserons la somme de 20F00.

Nous vous proposons une réunion, salle des associations, le samedi 4 juin à 14 heures pour:

- élire un nouveau bureau
- permettre à chacun d'exprimer ses besoins
- faire connaissance avec des partenaires de jeu si vous êtes seul
- questions diverses

BILAN FINANCIER DES 3 DERNIERES ANNEES

	Dépenses	Recettes	Résultat
Année 1991	10675	9916	759
Année 1992	9760	10350	-560
Année 1993	8760	8268	492

A noter que la principale dépense est la location du court à la commune: 8000F00 par an .

EVOLUTION DES TARIFS SUR 5 ANS

	année 1990	année 1991	année 1992	année 1993	année 1994
Adolescent			150	150	150
individuel adulte	200	200	200	220	220
couple	300	300	300	320	320
couple +1 enfant	400	400	400	420	420
couple +2 enfants	450	450	450	470	470
couple +3 enfants	500	500	500	530	530



PARIS-DAKAR-PARIS

Cette année encore, plus de 50 volontaires de différentes associations de TURNY, se sont relayés pour tenir le stand de notre commune lors du prologue du 16^{ème} Paris Dakar à Chailley le 28 décembre dernier.

Un grand merci à tous pour leur disponibilité, leur gentillesse et leur bénévolat.

L'épreuve qui s'est terminée brillamment pour l'équipe Ducs Z avec cette belle 3^{ème} place, a amené sur le circuit des Ducs près de 35 000 spectateurs

La recette globale des buvettes a été supérieure à 200 000 f, le bénéfice net de 116 000 f soit 19 350 f par commune.

En fonction de leur nombre de participants les associations de Turny ont donc reçu frais supplémentaires déduits :

- Pompiers	:	2 960 f
- Chasseurs	:	4 810 f
- Patrimoine	:	1 850 f
- Créanton	:	740 f
- ADMR	:	1 850 f
- Amitiés	:	370 f
- Caisse des Ecoles	:	6 290 f

L'an prochain, le départ ne se fera pas de Venizy - Chailley mais de Grenade en Espagne.

Par contre, les présidents des associations de Turny présents à la réunion préparatoire ayant accepté de participer les 2, 3 et 4 septembre prochain à une grande épreuve tout-terrain de 24 heures. Cette manifestation d'ampleur nationale demandera une présence de 3 jours de permanence sur le terrain ; le maximum de volontaires de chaque association sera le bienvenu.

Photo J. STAUDENMANN



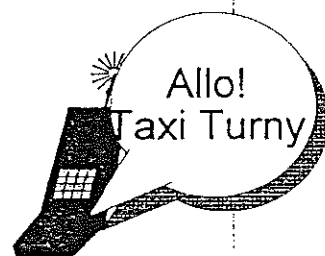
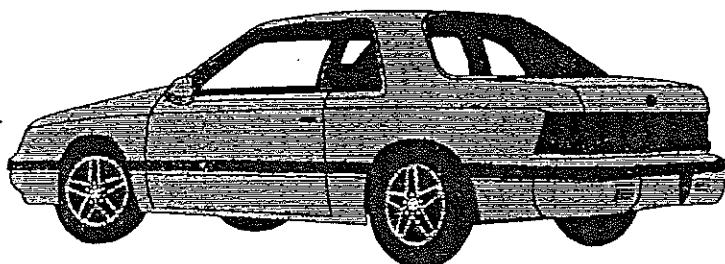
TURNY - TAXI

7 JOURS SUR 7
TOUTES DISTANCES



TOUTES GARES
AEROPORTS PARISIENS

Sylvana FROMONT
Appelez moi !
au



86.43.45.87

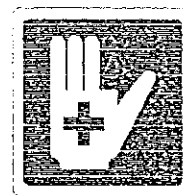
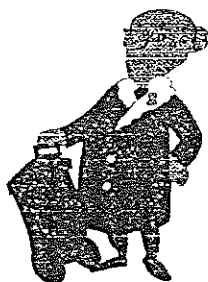
REMBOURSÉS
PAR TOUTE CAISSE

Vous désirez :

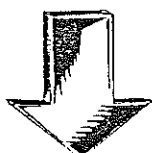
Aller chez des amis(es), seul(e) ou à plusieurs
(4 maximum)

Aller chez le coiffeur
Faire des courses

Que l'on aille chercher vos
médicaments, ou vos courses



Transports de Malades assis



Sylvana vous attend :

Consultations
Maternités
Rééducations
Soins post-opératoires
Rayons
CMPP
et autres



Sylvana vous aide :

Vous faites vos courses le temps qui vous convient,
elle revient vous chercher ou vous ramène vos
courses.

Vous avez quelques problèmes dans vos démarches
administratives, elle vous indique les services
hospitaliers.

RESTANT A VOTRE AIMABLE DISPOSITION ...

*
*
J
*
E
*
U
*
X
*
*

i	M	P	O	S	A	N	T	E	■	D	E	C	H	A	N	T	E
■	O	■	S	A	N	I	E	■	O	U	V	R	E	■	O	■	P
R	U	I	S	S	E	L	E	R	■	N	O	I	S	E	T	T	E
U	■	■	U	S	E	■	■	O	■	D	E	T	I	R	E	■	E
T	I	F	■	E	■	F	U	S	E	E	■	E	T	E	■	F	■
■	S	I	G	N	E	R	■	I	T	E	■	R	E	S	E	D	A
B	E	E	■	A	P	■	■	A	■	P	E	R	I	M	E	■	■
i	■	■	A	G	I	T	A	T	I	O	R	■	■	P	A	N	E
D	I	O	C	E	S	E	■	■	■	A	E	R	I	E	N	■	U
O	R	D	O	■	S	■	P	A	N	S	U	■	B	L	E	M	E
N	I	E	R	■	E	■	R	■	E	■	■	V	I	E	■	U	■
■	S	■	E	C	R	I	E	■	F	O	U	■	S	■	D	R	U

Solution du jeu n° 33

MOTS CASÉS

- 3**
- AIR
 - ALI
 - BBC
 - DER
 - EVE
 - FEE
 - ICE
 - III
 - ILE
 - IRA
 - MEC
 - MUR
 - NUS
 - PRO
 - R.E.R.
 - RYE
 - SAR
 - SPA

- 4**
- AFIN
 - ALOI
 - CARS
 - CREE
 - EIRE
 - EMUE
 - ENEE
 - GERE
 - IENA
 - ISSY
 - MARC
 - NTSC
 - OLAF
 - RENE
 - S.A.R.L.

- 5**
- ACRES
 - BUTOR

- 6**
- CABAN
 - CHOC
 - COEUR
 - CREPI
 - EPINE
 - EVEIL
 - EXTRA
 - KACHE
 - LEGUE
 - NERES

- 6**
- EPRISE
 - RELATE

- 7**
- BAGASSE
 - PETE-SEC
 - POTENCE
 - RETISSE

- 8**
- AMONCELE
 - ECCLESIA
 - FEDEREES
 - KHEPHREN
 - POREUSES
 - RECULEES
 - RELACHER

- 9**
- ADIPEUSES
 - COERCIBLE
 - EFFEMINEE
 - POSSESSIF

- 11**
- AIX-LES-BAINS
 - EMBARCADERE
 - SOUS-ESTIMER

